



ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SERVICE
RESSOURCES
HUMAINES

DELIBERATION 2024/03
N° 4

Nombre de Conseillers : 33
En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 30

DATE D’AFFICHAGE
Le 08 Mars 2024

DATE DE CONVOCATION
Le 06 Mars 2024

OBJET:

**PRIME DE SERVICE
2024**

Le Maire
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 23.3.2024

ID : 059-215901125-20240314-202403DELIB4-DE

S'LO

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU JEUDI 14 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Quatorze Mars à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme GILSON Emmanuelle, M. BIGAILLON Laurent, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques,

Conseillers ayant donné procuration :

Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain

Mme CANIAU Nathalie procuration Mme CARRE Danyla

M. JEZEK Christophe procuration Mme DUHAMEL Sylvia, Maire

Absents excusés : M. BECOURT Julien – Mme DYTRYCH Anne – M. MUSY Frédéric

OBJET: PRIME DE SERVICE 2024

Le Conseil Municipal,

Vu la décision du 31 mai 1985 d'intégrer aux traitements une prime annuelle de service et prévoyant sa revalorisation,

Vu la délibération du 1^{er} juin 1989 rappelant les modalités de son attribution,

Vu la délibération du 30 mars 2023 fixant à 1 266 € brut le montant de la prime de service pour 2023,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission au personnel du 1^{er} mars 2024,

DECIDE de porter à 1 285 € brut (avant déduction des cotisations sociales) la prime de service attribuée au personnel communal pour 2024.

PRECISE que la prime sera versée avec les rémunérations de juin 2024 et que le crédit nécessaire est prévu au chapitre 012 du budget 2024.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'**UNANIMITE**.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pour le Maire empêché,
L'Adjoint délégué
Sylvia DUHAMEL.

Signée le 21.3.2024
Transmis en préfecture 22.3.2024
Publié sur le site le 23.3.2024